

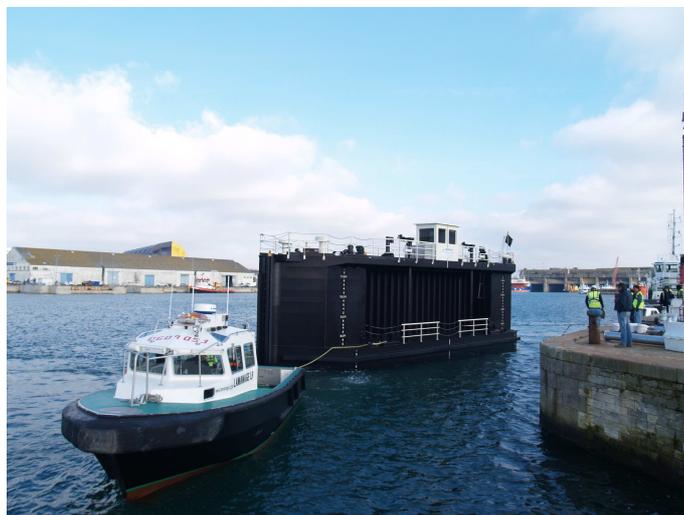


Communiqué de presse Un nouveau bateau porte pour la forme de radoub n°1

Le nouveau bateau porte de Port Atlantique La Rochelle est arrivé récemment en provenance de Deest (Hollande) au Pôle de Réparation et de Construction Navale. Après des essais de stabilisation, il vient de prendre sa place en entrée de la forme de radoub n°1.

Construites à la fin du XIX^e siècle, avec la construction du Bassin à Flot, les deux formes de radoub du Pôle de Réparation et de Construction Navale permettent d'intervenir à sec sur les navires lors de leur réparation. Le bateau porte sépare la forme du Bassin à Flot ; des pompes de 3 600 m³/h permettent ensuite d'assécher la forme. Une fois le navire réparé, le bateau porte peut être mis en flottaison grâce à son système de ballastage et ainsi permettre au navire de reprendre la mer.

La construction du nouveau bateau porte de la forme n°1 de Port Atlantique La Rochelle a été lancée par le fabricant hollandais Ravenstein au deuxième trimestre 2012. Après 8 mois de travaux, le bateau porte, de 22,85 m de longueur pour 6 m de large, a été transporté par barge jusqu'à Rotterdam, où il a été mis à l'eau et subi des tests de stabilité. Une fois l'ajustement des lests définitifs en béton (210 tonnes) réalisé fin novembre, le bateau porte a été conditionné pour le remorquage, puis a été tracté jusqu'à La Rochelle par le remorqueur *MTS Indus*.



Crédit photo : Thierry Rambaud

Arrivé à « bon port », le nouveau bateau porte a subi des essais de mise en service, avec notamment des opérations de ballastage/déballastage, avant de trouver définitivement sa place devant la forme de radoub n°1. Ce bateau porte « nouvelle génération » est équipé de pompes, ce qui lui confère des qualités de souplesse d'utilisation, comparé à son prédécesseur construit plus d'un siècle plus tôt.

L'ensemble de ces opérations de redynamisation du Pôle de Réparation et de Construction Navale de Port Atlantique La Rochelle comprend, outre la construction de ce bateau porte, le changement du système de vanes propres aux deux formes de radoub et la création de deux places supplémentaires sur le terre-plein de l'aire de carénage. D'un montant total de 2,5 M€, ces travaux sont financés par l'intermédiaire du plan de relance portuaire pour lequel le Port bénéficie de subventions de l'Etat, du Conseil Général de la Charente-Maritime et de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.